

Luxembourg, le 20 juillet 2017

Informations aux Actionnaires de

Credit Suisse (Lux) CommodityAllocation Fund

Credit Suisse (Lux) Europe Equity Absolute Return Fund

Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Alpha Long/Short Fund

Credit Suisse (Lux) Global Property Total Return Equity Fund

Credit Suisse (Lux) Asia Pacific Income Equity Fund

CS Investment Funds 2

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 124.019

(la «**Société**»)

1. Avis aux Actionnaires de **Credit Suisse (Lux) CommodityAllocation Fund** (le «Compartiment»)

Par la présente, nous informons les Actionnaires que le prospectus de la Société a été mis à jour pour préciser que le montant en principal des actifs du Compartiment pouvant faire l'objet de *total return swaps* peut représenter jusqu'à 100% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Le montant des *total return swaps* variera généralement entre 85% et 100% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Cette proportion pourra être plus élevée selon les circonstances.

Cette précision vient clarifier (et ne modifie en aucun cas) la politique d'investissement actuelle.

2. Avis aux Actionnaires de **Credit Suisse (Lux) Europe Equity Absolute Return Fund** (le «Compartiment»)

Par la présente, nous informons les Actionnaires que le prospectus de la Société a été mis à jour pour préciser que le montant en principal des actifs du Compartiment pouvant faire l'objet de *total return swaps* peut représenter jusqu'à 150% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Le montant des *total return swaps* variera généralement entre 50% et 120% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Cette proportion pourra être plus élevée selon les circonstances.

Cette précision vient clarifier (et ne modifie en aucun cas) la politique d'investissement actuelle.

3. Avis aux Actionnaires de **Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Alpha Long/Short Fund** (le «Compartiment»)

Par la présente, nous informons les Actionnaires que le prospectus de la Société a été mis à jour pour préciser que le montant en principal des actifs du Compartiment pouvant faire l'objet de *total return swaps* peut représenter jusqu'à 100% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Le montant des *total return swaps* variera généralement entre 10% et 50% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment (selon l'approche des engagements). Cette proportion pourra être plus élevée selon les circonstances.

Cette précision vient clarifier (et ne modifie en aucun cas) la politique d'investissement actuelle.

4. Avis aux Actionnaires de **Credit Suisse (Lux) Global Property Total Return Equity Fund** (le «Compartiment»)

Par la présente, nous informons les Actionnaires du Compartiment que le Conseil d'administration a décidé de modifier le cycle de règlement du Compartiment, de sorte que les demandes de souscription, de rachat et de conversion devront désormais être reçues par l'administration centrale ou le distributeur un (et non plus deux) jour bancaire avant le jour d'évaluation auquel le prix d'émission des actions du Compartiment est déterminé pour être considérées comme reçues avant le jour d'évaluation concerné.

5. Avis aux Actionnaires de **Credit Suisse (Lux) Asia Pacific Income Equity Fund** (le «Compartiment»)

Par la présente, nous informons les Actionnaires du Compartiment que le Conseil d'administration de la Société a décidé de désigner Credit Suisse (Hong Kong) Limited en tant que nouveau co-gestionnaire d'investissement, aux côtés de Credit Suisse (Singapore) Limited, avec effet au 1^{er} août 2017. Les Co-Gestionnaires d'investissement seront conjointement responsables des décisions relatives au portefeuille d'investissement du Compartiment.

Ce changement n'affecte en rien la politique d'investissement du Compartiment et n'a par ailleurs aucun impact sur sa structure de frais.

Tous les changements susmentionnés entreront en vigueur à la date du présent avis, à savoir le 20 juillet 2017, à l'exception du changement mentionné au point 5, qui prendra effet à compter du 1^{er} août 2017.

Les Actionnaires noteront qu'il sera possible, conformément aux dispositions du prospectus, d'obtenir le nouveau prospectus de la société, les documents d'informations clés pour l'investisseur ainsi que les statuts de cette dernière à son siège social ou sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 20 juillet 2017

Le Conseil d'administration